

La mairie de Saint-Thurial recrute UN RESPONSABLE JEUNESSE



Saint Thurial, troisième agglomération de la Communauté de Communes de Brocéliande à fort développement démographique, reprend à compter du 1^{er} juin la gestion des activités liées à la jeunesse, jusqu'alors confiées à un prestataire. La Commune recrute donc un(e) responsable d'accueil collectif de mineurs (ACM) auprès du public jeunesse (10/17 ans). Il s'agira pour le/la futur(e) responsable d'assurer cette transition tout en maintenant l'accueil et l'accompagnement des jeunes de la commune. La prise de poste est souhaitée pour le 1^{er} juin 2025 ou avant.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Modalités pour postuler : envoyer un CV et une lettre de motivation par courrier à la mairie (9 rue du schiste violet) ou par mail (secretariatgeneral@stthurial.fr), avant le 30/03/2025

-Grade : d'adjoint d'animation, ou à défaut d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, ou à défaut d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe.

-Modalités accès : le poste est à pourvoir par la voie statutaire (inscription sur liste d'aptitude, mutation, détachement), ou à défaut par recrutement d'un contractuel.

-Expérience attendue : confirmée.

-Temps de travail : temps complet (1607 heures lissées sur l'année).

-Contraintes particulières : l'emploi du temps varie sur le temps scolaire et les vacances scolaires, horaires décalés en fonction des activités et événements de la structure, activités en soirée et en week-end selon le projet défini.

-Moyens mis à disposition : matériel Informatique et téléphonique, poste de travail et espace jeune dédié, équipement jeunesse

-Rémunération et avantages : statutaire + régime indemnitaire / possibilité adhésion COS35 / Protection sociale complémentaire (participation employeur si mutuelle labellisée & contrat groupe prévoyance / tickets restaurants)

MISSIONS :

Sous l'autorité du Maire et sous la responsabilité de la Directrice Générale des services, le responsable intervient dans deux domaines.

⇒ **LA JEUNESSE :**

Garantir le bon déroulement de la reprise en gestion communale pour la période de démarrage

Dans le cadre de la reprise en gestion communale au 1^{er} juin, le responsable assumera les relations administratives avec les différentes institutions :

- Démarches nécessaires auprès du SDJES, notamment la déclaration accueil de mineurs
- Démarches nécessaires auprès de la CAF 35
- Participation à la mise en place d'une tarification
- Toutes autres démarches nécessaires dans le cadre de cette reprise en gestion communale

Assurer le développement et la gestion de l'activité jeunesse

- Définition des orientations stratégiques de l'activité jeunesse en lien avec les élus
- Analyse des besoins de la population ciblée et proposer des actions adaptées
- Définition des modalités d'accueil, d'adhésion, de fréquentation des activités, des services dédiés aux usagers de la structure et veiller à leur bonne exécution
- Ecriture du projet éducatif et du projet pédagogique en lien avec les autres structures (Brocéliande Communauté, UFCV, CAF, Collèges, PIJ...)
- Participation à l'élaboration du Projet Educatif Territorial de la commune
- Relations partenariales avec le SDJES et la CAF 35 (déclarations périodiques, ...)
- Suivi administratif des dossiers d'adhésion, des inscriptions vacances, des règlements...

- Suivi des présences (et réalisation de la facturation je préférerais que la facturation reste à l'équipe administrative comme la cantine)
- Contribution active à l'élaboration du budget de l'activité
- Rédaction et mise en œuvre du règlement intérieur, évaluation et proposition de mesures correctives le cas échéant
- Développement de partenariats avec les structures du territoire
- Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités
- Conception et animation de projets jeunesse
- Promotion des actions : élaboration d'outils de communication
- Participations ponctuelles en soirée pour les commissions municipales et extramunicipales
- Evaluation des activités

Accueillir et accompagner les jeunes

- Préparer et animer des temps d'activités de détente en direction des jeunes
- Mettre en place des actions permettant l'implication des jeunes dans la vie de la commune (Dispositif argent de poche en lien avec les services, service du repas CCAS)
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets de loisirs
- Assurer la sécurité physique et morale des participants et contribuer au bon fonctionnement de l'accueil et au bien-être des publics accueillis
- Accueillir et être à l'écoute des jeunes et des familles, rendre compte, informer selon les demandes et besoins exprimés
- Animation de terrain : aller-vers, hors les murs, accueils informels, animations vacances, séjours ...
- Animation d'activités socio-éducatives
- Dialogue local, accueil du public
- Préparation et bilan des animations/séjours de vacances/mini-camps à destination de la mairie
- Accompagnement de projets ou initiative jeunesse
- Organisation d'évènements « jeunesse »
- Intervention dans les collèges

⇒ **L'ENFANCE, pour l'encadrement des enfants au périscolaire**

- Assurer les temps périscolaires du soir les jours d'école (de 16h30 à 19h00 les lundis, mardis et jeudis et de 16h30 à 18h30 le vendredi)
- Assurer l'ALSH tous les mercredis de 8h15 à 13h00
- Participation à la réunion hebdomadaire

QUALITÉS ATTENDUES

Les « savoir-faire »

- Connaissance de la réglementation Jeunesse et Sport en vigueur
- Bonne connaissance du réseau partenarial et des partenaires institutionnels,
- Capacité organisationnelle, d'adaptation et d'autonomie
- Capacité rédactionnelle, d'analyse et de synthèse
- Sens des responsabilités et rigueur
- Aptitude à rendre compte
- Maîtrise des techniques d'animation et d'animation socio culturelle

Les « savoir-être »

- Aisance relationnelle
- Travail en transversalité
- Être créatif
- Être à l'écoute
- Savoir gérer les conflits
- Faire preuve d'adaptabilité, de réflexion et d'autonomie
- Sens du service public, discrétion, devoir de réserve
- Disponibilité, souplesse, rigueur
- Savoir se rendre accessible et s'adapter au public accueilli (aller vers et a un rôle de médiateur).